

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code postal – Commune :
N° de téléphone :

N° sécurité sociale :

Régny, le

Monsieur le Médiateur
CPAM de la Loire
CS 72701
42027 SAINT ETIENNE CEDEX 1

mediation.cpam-loire@assurance-maladie.fr

Madame, Monsieur le Médiateur de la CPAM de la Loire,

Je sollicite, en mon nom personnel, ainsi que pour mes ayant droits,

une dérogation aux règles du parcours de soins coordonnés auquel je n'ai plus accès du fait de mes difficultés pour obtenir un médecin traitant dans la mesure où ma commune (Régny) vient de perdre le dernier médecin généraliste libéral de sa maison de santé « Lucien Neuwirth » (le Dr KRITSEPIS) et que les médecins libéraux des communes environnantes n'acceptent plus de nouveaux patients.

Je sollicite donc de vous, à titre exceptionnel et transitoire (quelques semaines au plus quelques mois) une décision d'**exception au parcours de soins coordonnés auquel je ne pourrai malheureusement plus avoir accès**, jusqu'à ce que ma commune ait pu accueillir de nouveaux médecins traitants, salariés du **centre municipal de santé** que Monsieur le Maire est en train d'installer dans sa maison de santé, ce dont il vous a tenu informé.

Vous trouverez à cet effet, le questionnaire « difficultés d'accès à un médecin traitant » complété.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Médiateur de la CPAM de la Loire, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature